

Compte rendu de réunion avec Monsieur Bru, le 30 mars 2018

Monsieur Vincent Bru est Député de la 6^{ème} circonscription des Pyrénées Atlantiques et Cette réunion a été demandée par l'Association Ondes de Choc de Biarritz.

Étaient présents Monsieur Bru et Monsieur Blanquer son collaborateur en charge des relations avec les administrations, et, de notre côté, Mme A. Guillermin, MM P. Nicot, E. Lamaignère et J. Lavictoire.

Ayant été avertis que Monsieur Bru ne souhaitait pas que l'on aborde le sujet de l'impact des champs électromagnétiques émis par le Linky la première partie de notre intervention a porté sur l'attitude inqualifiable d'Enedis avec des exemples précis sur les actions des poseurs de compteur.

Puis, prenant exemple sur Mouguerre et Bayonne et faisant remarquer qu'Enedis avait accepté que les administrés de ces villes ayant refusé la pose de ces compteurs aient leurs refus satisfaits, Monsieur Bru nous a fait remarquer que c'était peut être au niveau de la CAPB qu'il nous fallait agir.

Nous lui avons répondu alors que c'est que nous avons fait en octobre dernier avec une lettre adressée au Président de la CAPB en demandant de diffuser auprès des élus de Communauté une note commentant notre position et lui demandant un rendez-vous.

Monsieur Bru a, alors, demandé à son collaborateur d'adresser une note au Président de la CAPB et à Madame Bisauta dont il savait qu'elle devait être en charge de ce dossier.

Nous avons enfin insisté sur le fait que la raison fondamentale de la grogne qui s'amplifie aujourd'hui autour du déploiement du Linky n'est pas contre la loi de transition énergétique et de croissance verte mais sur le fort ressentiment qu'ont les citoyens que c'est une avancée vers la fin du service public de l'électricité que met en œuvre aujourd'hui Enedis.